

Une consultation du milieu réussie pour l'étude paysagère de la MRC du Fjord-du-Saguenay

Saint-Honoré, le 19 mars 2025 – La consultation publique organisée par la MRC du Fjord-du-Saguenay le 18 mars à la salle des Chevaliers de Colomb de Saint-Honoré a rassemblé plusieurs représentants du milieu. Cet événement s'inscrit dans le cadre de l'analyse paysagère en cours, visant à assurer une intégration équilibrée des projets de développement dans les territoires non organisés (TNO), en conciliant dynamisme économique et préservation du paysage.

Un engagement collectif pour un aménagement judicieux

Au cours de la soirée, les participants ont pris part à un exercice de cartographie participative permettant d'identifier les sensibilités et contraintes paysagères. Ces échanges constructifs ont mis en lumière l'importance accordée aux paysages identitaires du territoire par les acteurs du milieu et la volonté collective de préserver et mettre en valeur ce patrimoine naturel.

« Nous sommes très satisfaits de la participation et de la qualité des discussions qui ont eu lieu hier soir. Les acteurs du milieu actifs sur le territoire de la MRC du Fjord-du-Saguenay ont à cœur leur territoire et cela s'est traduit par des contributions riches et pertinentes. Cette étude paysagère nous permettra de mieux encadrer les projets futurs, tout en respectant notre identité territoriale. Ensemble, nous bâtissons un cadre de vie qui nous ressemble et nous rassemble. » – a déclaré M. Gérald Savard, préfet de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

Les conclusions de cette consultation alimenteront la réflexion et guideront l'élaboration d'un futur cadre d'aménagement du territoire pour le développement de projets. Ce travail s'inscrit dans la continuité du *Guide du promoteur* de la MRC, dont le lancement a été réalisé le 12 mars dernier.

Prochaine étape : une deuxième consultation pour approfondir l'analyse

La MRC poursuivra cette démarche avec une seconde consultation publique prévue en mai 2025. Cette étape permettra de présenter les premiers résultats de l'analyse paysagère, de valider les orientations proposées et d'approfondir la discussion sur les critères d'encadrement des projets éoliens. Elle visera également à ajuster la réglementation pour assurer une cohabitation harmonieuse entre développement et qualité de vie des résidents.

La MRC du Fjord-du-Saguenay tient à remercier chaleureusement toutes les personnes ayant participé à cette consultation. La concertation avec les différents acteurs du territoire est essentielle pour assurer un développement respectueux et durable.

La Municipalité régionale de comté (MRC) du Fjord-du-Saguenay regroupe treize municipalités réparties dans le Haut-Saguenay et le Bas-Saguenay et administre des territoires non organisés (TNO). Elle offre différents services, principalement en aménagement du territoire, en développement économique, en gestion des matières résiduelles, en sécurité incendie, en évaluation foncière ainsi qu'en gestion du territoire public.

- 30 -

Source :

Janick Gagné
Partenaire stratégique aux communications
418 690-6113
janick.gagne@mrc-fjord.qc.ca